

Procès-Verbal de l'assemblée constitutive Association EXALON

1070 Puidoux, Ch.de Publoz 26a

vendredi 6 janvier 2023, 19h00

Présents : Pascal Archimi, Bastien Masset, Katya Cuzzo, Marie-Claire Bettens , Deborah Perez, Danièle Dufour, Arielle Pestalozzi, Lorenzo Pestalozzi , Annick Meile, Clara Schmidt (par Skype).

Excusés : Thierry Berdoz, Laurent Matthey, Odile Parreaux, Muriel Kübler, Luisa Marino, Cécile Guérin, Benoît Cossonet, Marie-Madeleine Saillen, Elisabeth Guillming.

1. Accueil des personnes

- a. Liste de présence . Chacun se présente avec un exemple de relation à la musique dans sa vie.
- b. Présentation et approbation de l'ordre du jour : L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation du projet

- a. Historique

Les deux membres fondatrices ont l'expérience d'avoir géré une autre association similaire qu'elles viennent de quitter.

Le but de l'association est soutenu par quatre axes d'activité :

Les spectacles de chant par la voix lyrique.

Elles ont en commun la passion et le souhait que la voix lyrique soit proposée dans des lieux communs et insolites. Parce que la voix est mise en valeur différemment que dans le théâtre et pour toucher un publique qui n'a pas l'habitude de la voix lyrique.

« Nous souhaitons faire connaître la voix lyrique qui propage une onde, une vibration, davantage que par la voix amplifiée ».

La deuxième activité est par les soins artistiques. Il s'agit de l'emploi de la voix pour apporter des soins & un soulagement pour tisser des liens avec des gens ayant diverses pathologies (douleurs, handicap, souffrances psychiques). L'idée centrale reste l'art : la beauté, la présence – lien, etc.. exprimée par la voix. En plus de la voix c'est également l'usage de la vibration à travers les bols tibétains.

Ces soins ont été soutenu par une bourse de l'état de Vaud.
(réf. « les prescriptions culturels » / association en France).

Le constat est que la voix lyrique soigne par sa vibration. (ref. rapport OMS). Elle peut être accompagnée par la poésie (ex. V.Hugo).

Autre exemple signalé par M.C. Bettens (en D) : entourer une personne pour « jouer son problème » et ensuite trouver la « mélodie libératoire » pour venir à son aide. Sous le nom de « concert d'urgence personnelle ». Ici aussi, c'est la beauté artistique qui soutient la musique.

Les soins artistiques ne demandent pas une participation active du soigné, à la différence de l'art-thérapie où la personne participe activement.

Troisième axe : cours de chants et initiation musicale, individuel ou en groupe.

Quatrième axe : Musique & Nature « Il était une fois... demain » où on propose à des enfants des sorties d'une demi-journée pour découvrir la nature en lien avec la découverte du monde musical (chanter, danser, notions musicales, rythmique, etc..) Il y a toujours une histoire qui va avec la musique lors de la sortie.

9 sorties annuelles par tous les temps.

b. But

Donc l'association devrait permettre d'aider à développer ces activités ou d'autres dans le même « registre ». Les activités ne sont pas uniquement locales sauf pour les activités des enfants « musique et nature ».

3. Adoption des statuts

Les statuts sont lus par le président et commentés à plusieurs reprises. Suite à une modification les statuts sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

4. Nomination du comité

Présentation puis votes. Sont élus à l'unanimité:

Président : Pascal Archimi à Genève

Secrétaire : Lorenzo Pestalozzi à Puidoux

Trésorier : Bastien Masset à Lausanne

Katya Cuozzo et Arielle Pestalozzi sont également élues en tant que membres fondatrices.

La répartition des activités liées au rôle de trésorier est à affiner. L'établissement du budget des divers projets ne sera pas du domaine du trésorier.

5. Fixation du montant des cotisations

Les cotisations contribuent à des frais de fonctionnement. Pour être membre il faut cotiser annuellement.

Le montant minimal est de CHF 20.-

A réfléchir de donner une deuxième possibilité de cotisation supérieure.

6. Échange de points de vue sur le programme d'activités de l'association & Divers.

Le souhait est de partager des idées lors de moments de rencontre entre plusieurs membres.

Exemples :

- un moment festif dans la nature au solstice avec une scène ouverte.
- moments participatifs (ex. cercle de tambour au solstice d'hiver)
- un camp Comédie Musicale pour jeunes 13 - 18 (coach Katya et Arielle) et pour le théâtre (Clara). Ceci pourrait comprendre des leçons privées préparatoires pour chants et théâtre. Idée à poursuivre en plus petit comité avec Clara.

La réunion se termine par une partie récréative y.c. soupe, galette des rois et ...autour du flipper avec proposition de sujet de participations et un karaoké.

Pascal Archimi
Président



Lorenzo Pestalozzi
Secrétaire



Katya Cuozzo
Membre fondatrice



Arielle Pestalozzi
Membre fondatrice

